En relisant Lucrèce

Par Frank Olivier, Lausanne

Manilium
Persiumue haec legere nolo, Iunium Congum uolo
Lucilius

Hermann Diels est mort le 4 juin 1922, il y a une génération. Son texte du De Rerum Natura, qui était alors presque complètement imprimé, a paru en 1923; sa traduction, en hexamètres, est sortie en 1924 par les soins de J. Mewaldt. Quelques mois avant sa mort, Diels avait lu la cinquième de ses Lukrezstudien en séance de l'Académie des sciences de Berlin (février 1922; Sitzungsberichte 1922, p. 46-60).

Je ne serais pas étonné que son Lucrèce ait été son œuvre de prédilection. Il couronne une vie admirable de grand humaniste, qui part de ses Doxographi Graeci (1879) pour aboutir, à travers l'édition des 20 et quelque volumes des Commentaires grecs à Aristote, dont il a donné lui-même les plus importants, aux Fragmente der Vorsokratiker: œuvre de plus de vingt ans de recherches et de méditation et celle qui nous a proprement révélé les premiers efforts de la pensée grecque. La première édition, en un gros volume de 601 pages, est de 1903; il en a procuré lui-même quatre éditions de plus en plus parfaites; depuis, il a encore amorcé l'entreprise

interrompue. Mais cet helléniste souverain avait, depuis longtemps, son poète antique préféré, le Romain Lucrèce, et c'est à lui qu'il a voué ses derniers soins.

Je n'ai eu son texte en mains qu'en juin 1924 et il ne m'a pas été possible de dire, à celui qui avait été pendant des années, à Berlin, mon maître bienveillant et vénéré, ce que j'admirais dans cette dernière œuvre qu'il n'a même pas vue entièrement réalisée. Les remarques dont je publie ici quelques-unes ne sont pas autre chose qu'un témoignage de reconnaissance, quelque peu d'une dette dont je m'acquitte. Je les ai gardées par devers moi depuis ce moment-là, n'y ayant point alors de Revue de Philologie classique suisse; en les reprenant pour les mettre au point, en juillet 1952, j'ai nécessairement tenu compte de quelques publications plus récentes, sans chercher à être complet.

De plusieurs côtés, on a surtout insisté au début sur l'aide qu'apportait le texte de Diels à l'interprétation d'un auteur qui lui était cher et familier depuis sa jeunesse; je crois cependant que l'interprétation s'éclaire et s'enrichit en puisant ailleurs et que, ce qui importe avant toute autre chose, c'est d'avoir un texte aussi pur que possible du poète lui-même. Recensui, emendavi, supplevi, précise Hermann Diels dans son titre. Et, de fait, c'est la première recension profondément établie que nous ayons du De Rerum Natura. C'est là qu'est son vrai mérite. C'est

en se fondant sur elle qu'on peut – et qu'on doit – pousser d'abord la correction de son texte.

Les premiers Italiens ont eu la part belle et une tâche relativement facile. Mais c'est Denis Lambin, de Montreuil-sur-Mer, qui a donné le premier texte lisible, nettoyé, corrigé et (pour l'époque) admirablement commenté. En 1563. A la p. VIII de sa préface à la première édition de son texte de Lucrèce, datée d'octobre 1864, H. A. J. Munro a certainement pris plaisir à rappeler que «this very year three centuries have elapsed since Lambinus published the first edition of his Lucretius». Mon exemplaire du premier Lucrèce de Lambin (il y en eut trois) porte sur sa page de titre la date de 1563 et à deux autres endroits, dont le privilège royal, la même date, précisée: a.d. octavum Kal. Iunias MDLXIII. Cela prévaudra peut-être contre les traquenards de la chronologie.

Après lui, un siècle et demi plus tard, Bentley a posé sa griffe sur maint passage, mais n'a pas donné d'édition complète. On peut croire qu'il l'eût entreprise, s'il avait réussi, comme l'attestent ses premières lettres conservées, de la fin de 1689, à acquérir pour la Bodléienne la bibliothèque, livres et manuscrits, d'Isaac Vossius, chanoine de Windsor depuis 1673, mort en février 1689. Comme on sait, son fils l'a vendue à Leyde. Les notes de Bentley à Lucrèce ont été publiées dans un Lucrèce d'Oxford, en 1818; il n'est pas à ma portée.

Après Bentley, Lachmann. Il est facile de critiquer le ton qu'il a parfois - et qui se comprend lorsqu'on sait à qui et à quoi il s'en prend justement; on peut regretter sa hâte à rejeter certaines leçons et ne pas goûter son impétuosité à en proposer d'inadmissibles, mais on ne pourra jamais assez admirer et louer ce qu'il a fait pour le poète. C'est Lachmann qui, le premier, a cherché à élucider l'origine de notre texte; c'est à lui que nous devons ce qui a été le premier et magistral texte critique de Lucrèce, auquel il a voué cinq années de sa vie, de 1845 à 1850-de nouveau environ un siècle et demi après son grand prédécesseur - texte qu'il a fondé sur les deux Vossiani de Leyde, O surtout et Q. Son commentaire critique, iterum editus, porte la date de 1855: «even when wrong, he puts into your hands the best weapons for refuting himself, and by going astray makes the right path easier for others to find»: ainsi H. A. J. Munro dans l'introduction à son texte de Lucrèce, p. 20 (4th edition 1893). Ce qui du reste peut tout autant se dire de Bentley, et non seulement à propos de Lucrèce.

Si Lachmann nous a vraiment révélé l'importance essentielle des deux Vossiani et le primat d'O, c'est Munro qui nous a apporté, à partir de 1864, le plus de renseignements précis sur les manuscrits italiens et permis de constater ainsi leur moindre valeur. Quand il leur arrive de nous fournir quelque chose valable, il y a toutes les chances pour que ce soit une conjecture heureuse d'humaniste.

Je parle du *texte*, de sa *recensio*, assise fondamentale du texte: on ne peut pas songer à donner de ce poème un commentaire explicatif sérieux – et nécessaire – sans partir d'un vrai texte. Giussani (3 vols., 1896–98) et Merrill (je cite d'après son édition commentée de 1907, celle qu'il a donnée en 1917 du texte seul n'ayant

que le plus rudimentaire apparat critique) ont voué leurs soins surtout à l'interprétation; R. Heinze, en 1897, a sorti une excellente édition du livre III. Mais la recension la plus poussée, établie avec un soin méticuleux, fondamentale, c'est celle que nous devons à Diels, et un texte aussi difficile, à tous points de vue, que celui de Lucrèce ne peut s'établir que sur une recension critique détaillée, précise, où les témoignages d'auteurs anciens ont nécessairement leur place. Ce que je désire exposer ici porte sur trois ou quatre points, entre tant d'autres, à revoir, à préciser, à corriger; mais je les estime importants. Ce faisant, j'ai repris, comme je l'ai dit, de vieilles notes, immédiatement postérieures à l'apparition des deux volumes de l'édition de Diels; en les rédigeant, j'ai naturellement conféré partout le Commentaire Ernout-Robin (3 vols., 1925–28). Quant à l'édition en 3 vols. du Lucrèce de Cyril Bailey (1947), elle ne m'a été accessible qu'en juillet 1952; si d'autres ont entre-temps formulé les mêmes propositions, je ne pourrai que m'en féliciter.

* *

Diels a fait un certain nombre de corrections qui sont admirables, mais je ne peux pas taire mes doutes au sujet de plusieurs d'entre elles. D'une surtout, à laquelle il semble qu'il ait particulièrement tenu; elle s'inspire d'ailleurs de vues que je ne crois pas justes, parce qu'inexactement orientées. On lit en II 355 ceci:

at mater viridis saltus orbata peragrans nonquit humi pedibus vestigia pressa bisulcis, omnia convisens oculis loca, si queat usquam conspicere amissum fetum, completque querellis frondiferum nemus cet.

Un veau a été enlevé à sa mère et sacrifié devant le sanctuaire, sa mère le cherche, suit partout sa trace en mugissant et rentre inconsolable à l'étable. Ce mouvement va de 352 à 366; quelques vers sont inexactement cités par Macrobe, mais le texte n'offre qu'une difficulté sérieuse, précisément au premier mot du v. 356. O et Q proposent nonquit, inquit, inquid (ceci, aussi G). Diels en infère que l'archétype donnait onquit, l'initiale étant tombée. Les tentatives de correction vont de linquit (Marullus, qui est absurde et que Lambin a gardé sans discussion) à nanquit (Mooney, qui est imaginaire), en passant par noscit (Lachmann) et urguet (Polle), pour aboutir à concit (Merrill). Noscit me semble imprécis dans toute cette minutieuse précision; urguet s'éloigne trop d'onquit, inquit; le concit que Merrill a proposé ne peut signifier que rassemble ou excite et s'exclut par là-même; quant au quaerit de Bailey (1947), il est vraiment trop facile pour avoir donné naissance aux hésitations des manuscrits et, de plus, porte à faux. La voie semble libre pour le tonguit que Diels a introduit dans son texte.

L'orthographe par ui ne fait pas difficulté – qu'on pense à ninguit, et Lucrèce a lui-même en VI 736 albas ningues; paléographiquement, c'est aussi proche que possible de la tradition. D'une partie de la tradition. Malgré cela, j'ai peine à l'accepter. tongere Aelius Stilo ait noscere esse: ainsi répare-t-on Festus p. 488 L.

Et tongere nosse est, nam Praenestini tongitionem dicunt notionem dit Paulus Festi 489, 5 L., qui cite Ennius: alii rhetorica tongent. C'est tout. Et c'est làdessus que Diels se fonde. On ne peut s'empêcher tout d'abord de se demander ce que le dialecte prénestin vient faire-là. Plaute a de ces fantaisies, dont il tire de joyeux effets. Rien de plus normal. Lucilius y touche aussi en passant, et nul ne s'en étonnera. Mais ici, dans un morceau si soigné jusque dans le moindre détail et si parfaitement venu – mais cela détonnerait comme une inadmissible fausse note. Il faut de plus admettre que le tongēre qu'on note, sans exception, mais dont on ne connaît que cet unique exemple, devrait alors être en réalité tongère, ce que tongitio n'établit nullement, quand je pense à moneō, monitio. Et surtout, si vraiment tongere = nosse, il ne me semble pas que le sens soit conforme; et pourquoi ne pas relever qu'entre nosse et le noscens de Lachmann il y a une différence certaine? Dans tout ce mouvement, comme en tant d'autres chez Lucrèce, s'impose cette précision dans la diversité et la richesse des plans et la variété du détail qui ne tolère pas le vague d'une notion aussi générale que nosse.

Cette pauvre bête à demi-sauvage, ce n'est pas la peindre dans sa recherche en disant qu'elle connaît ou reconnaît la trace de son petit, qu'elle poursuit en jetant les yeux de tous côtés et en mugissant. Elle fait bien plus que la connaître. Elle fait tout autre chose. Me permettra-t-on de proposer une explication très naturelle et très simple? Elle ne che che pas, elle suit à l'odeur la trace de son petit, qu'elle a si souvent léché, en y donnant par ci par là un coup de langue (inquit, inquid, Q¹ linquit) linquit. Qu'on l'orthographie linquit ou lingit n'y change au fond rien. Quant aux imitations qu'on signale (Virgile, Ovide) non seulement elles ne nous aident pas, mais elles nous désorientent: cas d'ailleurs fréquent. On sait que le gros bétail menait alors une vie à demi-sauvage, comme cela se voit encore par endroits en Italie.

Ce n'est point qu'il faille vouloir absolument découvrir un substitut aussi proche que possible, en sa forme, de ce que donne la tradition manuscrite, quand on peut la recomposer. Ou, si l'on préfère, la concordance paléographique aussi approchée que possible, si on peut l'établir avec vraisemblance, tant mieux; mais ce qu'il faut rechercher avant tout, c'est la concordance du sens avec tout ce qui l'entoure. Tenir surtout compte de l'ensemble. Lorsque l'ulcère est trop profond, une sorte de chirurgie s'impose; un simple emplâtre ne suffit plus. Mais ici, ce n'est point le cas. Et la différence entre linguit et linguit (capitale ou minuscule) est la moindre possible. - C'est trop facile, dira-t-on? - Je n'en sais rien. Mais on lit ceci en III 553: les organes des sens, séparés du corps, ne peuvent sentir ni subsister mais se liquéfient rapidement par décomposition - in paruo liquuntur tempore tabe. O QV donnent linguntur, F a corrigé faux en linguuntur, et Isaac Vossius juste en liquuntur. Līquor signifie couler, s'écouler, et se lit de Plaute à Virgile, et trois autres fois chez Lucrèce: en II 992. 1132 et IV 1243, sans la moindre hésitation. Les efforts de Lachmann ici ne sont pas convaincants, et je ne vois pas ce qu'on gagne à écrire licuntur. Mais je vois que cela est tout proche, comme corruption,

de notre passage. Dans l'un et l'autre, c'est l'action qui importe, et ce qu'on propose est en parfait accord avec le contexte tout entier – ce qu'on ne peut pas dire de tonguit. Diels a fait imprimer ce verbe inquiétant dans le même caractère typographique que tout le reste; il me semble qu'il vaudrait la peine de systématiquement employer l'italique, qu'on trouve partout dans ces six chants, lorsqu'on n'est pas absolument sûr de ce qu'on propose et que la conjecture qu'on avance ne satisfait pas vraiment au sens. On n'a pas le droit de confondre une conjecture avec une véritable correction, l'incertain avec le plus certain.

Car ce qui prime, c'est l'unité de facture, de tension (si on préfère) de tout ce mouvement. Non seulement ici, mais partout chez Lucrèce, dans ces superbes morceaux venus d'une coulée et qui sont la gloire propre du poète. Ils abondent chez lui, séparés par des passages qui sont parfois du remplissage, mais qui servent à sa démonstration. Ces grands morceaux, si admirablement réussis, ont été profondément médités, mais exécutés avec une sorte de furia. Phrases musicales où une dissonance voulue met parfois son mordant, mais où pas une fausse note n'a de place ni n'a été tolérée. Je crains bien que tonguit n'en soit une ...



N'aurait-on pas avantage, de même, à ne garder dans l'apparat critique que les conjectures probables ou possibles et, si l'on tient absolument à conserver les autres, les reléguer ailleurs, dans une sorte de musée, en fin de volume par exemple ? Affaire de choix, où le goût joue son rôle; mais où n'a-t-il pas sa place, dans la critique textuelle ? La seule utilité de certaines conjectures est d'empêcher d'autres personnes de les formuler. Ce n'est pas si facile que ça, d'approcher de la vérité. Et rien ne rend plus modeste que l'examen d'un bon apparat critique. A quoi nous sert-il de nous rappeler, par exemple, que Bernays proposait arquataque et Lachmann ornataque en II 28:

nec domus argento fulgēt auroque renidet, nec citharae reboant laqueata aurataque templa

alors que OGQ¹ donnent aurataque comme Macrobe? Ce n'est certainement pas ce mot qui fait difficulté, mais bien le dernier, qui suit: templa. Aurata auquel s'achoppe Lachmann précise l'auro du vers précédent; de telles reprises sont fréquentes chez Lucrèce; mais que penser de templa? Le texte de Diels le donne; le Commentaire Ernout-Robin (vol. I, p. 213) s'étend sur templa et le recommande en alléguant que, sans doute, laqueata templa est une périphrase équivalant à laquearia, et repousse le témoignage de Macrobe, à qui nous devons déjà reboant laqueata. O Q G donnent templa, a de Macrobe donne par erreur tempe, b offre tecta. Citation faite sans doute de mémoire, dit M. Ernout; et templa est la lectio difficilior. Voire. Bien que Bailey s'y soit rangé (1947), il n'est peut-être pas inutile de relever en passant que, très souvent, lorsque nous disons en français sans doute, c'est justement qu'il y a doute, et même que nous doutons. La lectio difficilior? Rien de plus juste que s'y tenir, pourvu qu'elle donne un sens admissible. Or, pour justifier

templa, où Lachmann n'admet pas (et pour cause) l'absurde interprétation de Wakefield, Giussani a recouru à une glose de Paulus Festi 505, 1 L. ainsi qu'à un texte de Vitruve, d'où nous apprenons qu'on nommait ainsi des traverses posées sur les poutres maîtresses. Diels en fait autant. Bailey y consent dans son commentaire (1947), et garde templa. Un terme technique. Ici, je proteste.

Le mouvement II 20-36, qui part de

ergo corpoream ad naturam pauca uidemus esse opus omnino, quae demant cumque dolorem, delicias quoque uti multas substernere possint

pour conclure par

nec calidae citius decedunt corpore febres textilibus si in picturis ostroque rubenti iacteris, quam si in plebeia ueste cubandum est

n'offre aucune véritable difficulté. Comparé à celui qui nous a retenus plus haut, il a le même caractère de grandeur, il s'inspire de la même conviction profonde. Dans le mouvement, même impétuosité, même ténacité. Chercher une curiosité, dans ces mouvements qui jaillissent irrésistiblement – on le sent, certes; ou, si on ne le sent pas, mieux vaut lire autre chose que Lucrèce – c'est faire fausse route. Je crois qu'on peut le démontrer.

A part ce passage, où tecta a été maintenu par Lachmann, templum paraît chez Lucrèce 24 fois, dont 22 fois templa, 2 fois templum. Ce sont presque toujours les espaces du ciel, quelquefois le domaine de l'Achéron; une fois des sites silvestres, une fois le temple de Pallas, une autre fois, de manière générale, les temples des dieux. En IV 624 umida linguai circum sudantia templa reste dans le vague; une fois en V 103 humanum in pectus templaque mentis s'élève jusqu'à la grandeur, mais n'a, pas plus que les autres fois, quoi que ce soit d'un terme technique. Jamais templum n'y délimite un espace avec précision, jamais il ne porte la moindre trace d'un sens technique spécial. Renonçons

richement avec ce qu'on sait, ces lambourdes dont la fonction serait, non de porter un plafond, mais de résonner sous les sons plutôt grêles de la lyre. Lucrèce se trompe souvent dans ses théories – et qui songerait à le lui reprocher? – mais il ne tombe jamais dans l'absurde ni surtout dans le recherché, lorsqu'il parle de notre vie intérieure. Et ses descriptions frappent par leur exactitude. Quand on lit dans Horace, Carm. II, 16, 9 ss.: Tous, nous demandons aux dieux le repos de l'âme: non enim gazae neque consularis | summovet lictor miseros tumultus | mentis, et curas laqueata circum | tecta volantes. | vivitur parvo bene cet. Cf. Carm. II 18 début: aureum lacunar et la fin de Carm. III 1, rien, dans la pensée, ne contraint à y voir un ressouvenir ou même une réminiscence de Lucrèce, car c'est un lieu commun de la doctrine; mais ces laqueata tecta pourraient bien être un écho de notre passage, et ne remontent-ils pas chez Lucrèce jusqu'à Ennius (Andromacha Æchmalotis, 95 V.), comme Lachmann l'avait déjà relevé (tectis caelatis laqueatis, auro ebore instructam regifice: il s'agit de Priami domus): pourquoi le taire?

Ce n'est même pas la peine de chercher à justifier en paléographie le passage de tecta à templa, simple inadvertance de copiste qui a trouvé au bout de sa plume templa déjà quatre fois au cours du livre premier et pas une seule fois tecta. Celui-ci se rencontre, si on excepte ce passage-ci, seulement plus loin en II 191, pour la première fois, avec le sens restreint de toit, dont la charpente brûle allégrement (tigna trabesque – où les templa de Paulus Festi et de Vitruve auraient eu meilleure chance), et la dernière fois en 1110: altaque tecta à côté de caeli domus; ils y désignent une partie de l'édifice céleste.

On vient de lire plus haut nec domus argento fulgēt auroque renidet. Le seul autre exemple, en V 1049, est encadré comme suit: quod uellet facere ut scirēt animoque uideret, les deux fois en césure au temps fort. Cela glisse ainsi sans peine et n'offre aucune difficulté. Ce n'est pas ce qui m'arrête. Mais, en passant, je voudrais relever un cas plus compliqué en I 70; il s'agit d'Epicure,

quem neque fama deum nec fulmina nec minitanti murmure compressit caelum, sed eo magis acrem 70 inritāt animi uirtutem, effringere ut arta naturae primus portarum claustra cupiret,

où inritāt n'est point un présent, mais une forme contractée de parfait, comme en VI 587. Lambin l'a déjà noté (inritāt pro irritavit positum); Lachmann, qui le signale, a voulu y ajouter V 396: ignis enim superavit et ambiens multa perussit (Phaeton) écrit Diels où Lachmann proposait ... superāt et lambens; je préfère Lachmann, mais je ne tiens pas à trancher. Ce qui me retient ici, c'est le confringere et même le frangere des mss. Nonius Marcellus, p. 506, 36 M. donne perfringere. Ce n'est pas ce qui l'intéresse ici, c'est cupīret. Si nous lisons perfringere (fracasser), il suffit de déplacer animi après uirtutem, et le vers redevient normal. Priscien donne effringere (ouvrir en brisant) pour quoi Diels s'est décidé. On peut préférer perfringere, attesté plus anciennement (en apparence), dont Lucrèce a un cas sûr en VI 138 et un autre, extrêmement probable, en VI 350, dû à une correction évidente de Marullus; tandis qu'effringere ne paraît nulle part dans nos mss. de Lucrèce. Nonius n'a glosé que cupīret; on ne voit pas pourquoi il aurait bronché sur perfringere. Et inritāt ne l'a pas retenu.

* *

Qui ne serait frappé de voir combien souvent le scribe auquel nous devons la transmission du texte de Lucrèce a trébuché à la fin du vers. Ou bien il y a répété le mot qui termine le vers précédent, ou même le suivant, et qui devient vide de tout sens; ou bien il a écrit une chose impossible, ou bien encore a laissé tomber le dernier mot. On dirait même parfois qu'il n'a plus su comment se termine un hexamètre, à moins qu'à ce point essentiel il n'ait plus eu assez d'attention pour copier correctement son modèle. On ne peut certainement pas l'expliquer en supposant que le bord de la feuille était gâté, et en rendre responsable le manuscrit original est encore plus impossible.

A ce propos, je tiens à discuter la conclusion du livre II, certainement un des morceaux les plus poignants qu'il y ait dans tout Lucrèce, où il y en a tant; un de ces mouvements où la suite et l'enchaînement des idées monte en crescendo jusqu'au point d'orgue final:

1150 iamque adeo fracta est aetas effetaque tellus uix animalia pauca creat, quae cuncta creauit saecla cet.

Les quelques vers qui précèdent (1146-49) n'avaient apparemment pas trouvé leur vraie place dans le manuscrit du poète, publié par les soins de Cicéron sans y rien changer, tel qu'on l'avait trouvé: tout le montre. Je n'y touche que pour constater qu'on a dû y corriger au moins deux fautes:

omnia debet enim cibus integrare nouando et fulcire cibus, cibus omnia sustentare

le second cibus (en réalité le troisième) n'étant point sorti du calame. C'est Isaac Vossius qui l'a restitué. En 1148, Diels a excellemment remplacé perpetiantur ou perpetiuntur (mss.), qui n'a aucun sens admissible, par suppetiantur. C'est un mot du parler commun. Sur ce passage, voici la note de Merrill: «perpetiuntur: endure (to receive) what is sufficient, an uncommon usage.» — Je me demande où l'on puise le courage de proposer de pareilles interprétations. Merrill ajoute d'ailleurs «there may be corruption here». Le tollerano à quoi se borne Giussani ne satisfait pas davantage, et non plus le tolérer de M. Ernout, ni le put up with de Bailey (1947). Ce qu'il faut ici, c'est ce que les veines apportent, non ce qu'elles supportent: on sait que, pour les anciens, les veines étaient nourricières.

Dans ce qui suit, Aulu-Gelle permet de corriger en enim mortalia l'absurde et immortalia d'O, corrompu un peu plus par Q V en e in mortalia. En passant, qu'on veuille bien rétablir dans les références, 1e et 3e lignes, 1153, 1154 et 1154; et, dans l'apparat critique, 4e ligne du bas, 1153; on pourra y joindre le titre courant de la p. 191: IV, au lieu de VI. Mais, ce qui nous intéresse surtout, c'est la correction au vers 1162: ... ferrum uix aruis suppeditat i am (Christ) au lieu de l'incompréhensible suppeditati. Car il faut, dans ce qui précède, lire de toute évidence: conterimusque boues, puis: et uiris agricolarum conficimus: chacun des deux groupes a son verbe précis, au lieu de supposer une double acception de conterimus et une liaison conficimus ferrum. Car, si conficere uiris s'entend facilement, conficere ferrum est certainement moins aisé à justifier, même en invoquant I 238 et II 1002.

On s'en tire mal en traduisant par «nous y usons le fer des charrues», car on l'use même quand la terre nous récompense. Ce n'est d'ailleurs pas non plus que je sois convaincu par le «we exhaust the iron ploughshare» de Bailey (1947) ni par le «kaum gibt's Eisen genug, um unseren Boden zu pflügen» de Diels: rien ne nous a préparés à la ruine de l'instrument ou à une carence de métal, mais tout à l'épuisement des forces de la nature, et donc aussi de la terre. Non: le soc a beau fouiller la terre, celle-ci ne rend plus ce qu'elle rendait. Dans la langue commune, dit le Dictionnaire étymologique Ernout-Meillet, suppeditō s'est em-

ployé à la place de *sufficiō*. Il faudrait plus que nos labours pour rendre à la terre sa fécondité première. Car les champs retiennent leur fruit (*parcunt fetus*) et accroissent notre peine: *parcito linguam in sacrificiis dicebatur, id est coerceto, contineto, taceto* (Paulus Festi 249, 1 L.; v. le Dictionnaire Ernout-Meillet).

Et le vieux laboureur de se lamenter: la terre est devenue avare de son fruit, prodigue de peines! Tant d'efforts pour aboutir à rien ... ah! le temps passé valait mieux que le présent! Et lui fait écho le vigneron, qui en prend plein la bouche à son tour: crepat. Qui ne se rappellerait ici le pauvre Volteius Mena d'Horace (Ep. I, VII) qui, ex nitido (factus) rusticus, sulcos et vineta crepat mera, se crève de travail et s'y ruine. Le langage un peu gros est seul à sa place ici, ce qui n'est point une raison pour faire de Lucrèce une espèce de rustique: crepat ne paraît qu'ici dans le poème tout entier, mais il est exactement au point.

Le vigneron a le dernier mot ? C'est que la culture de la vigne, en Italie, rapportait plus que le reste. Le vigneron. Or, il se trouve que, dans ce mouvement-là, un mot doit être corrigé, à la fin du v. 1168, et qu'un autre, au début du dernier vers, a longtemps fait difficulté.

tristis item uetulae uitis sator atque fatigat temporis incusat momen caelumque fatigat

où le nomen d'O Q V a été mis en ordre depuis longtemps ainsi que le faible saeclum remplacé par caelum, mais où le premier fatigat a trouvé – ou cru trouver – son nécessaire substitut. Il y a des cas plus compliqués en apparence, mais, en fait, plus faciles à résoudre. Par exemple III 594: l'omnia membra que donnent les mss. se trouve en réalité deux vers plus loin, où il suffit d'ajouter un mot; tandis qu'au premier vers o. m. était impossible et faux, et que le uelle de Lachmann est parfaitement convaincant. On pourrait tirer tout une psychologie de scribe de ces faux doublets terminaux dans le De rer. nat. A mon sens, le texte n'est pas encore au point, car je ne puis admettre, en dépit d'un assentiment presque général, le uietae que Heinsius a planté au bout de l'onze cent soixante-huitième vers. Nicolas Heinsius a proposé sa conjecture – egregie, dit Lachmann – dans ses Adversaria, que je regrette de n'avoir pas à ma disposition. Uietae me paraît être un exemple typique de ces soi-disant corrections, séduisantes à première vue, mais qui n'ont de satisfaisant que leur adaptation précise au vers, leur quantité, en un mot. Leur sens, non. Conjecture de savant latiniste, parfaitement ignorant des choses de la terre. On risque toujours quelque chose, à n'en pas tenir compte.

Bien qu'il ait, comme son père avant lui, été en Italie, je pense que Heinsius n'avait pas eu l'occasion de s'intéresser à la vigne dans sa patrie et n'y a guère regardé de plus près en Italie. On nous dit qu'il renvoie à Lucrèce III 385:

neque aranei tenuia fila obuia sentimus, quando obretimur euntes, nec supera caput eiusdem cecidisse ui et am uestem, nec plumas auium papposque uolantis, qui nimia leuitate cadunt cet.

Je cite toute la phrase: c'est nécessaire. «Oder wenn ihr vermodertes Kleid auf die Haut ist gefallen», traduit Diels. Mais caput, même écrit capud, n'est pas die Haut (est-ce que le manuscrit portait das Haupt, mal lu?) et uestis est ici un tissu, non un vêtement, comme en IV 1131, alors que, quelques vers plus haut, 1127, c'est un vêtement. Nous donnons, dit Lucrèce, dans une toile d'araignée sans la sentir; une autre nous tombe mollement sur la tête, si légère que nous ne la sentons même pas. *Uietus* a ici, ou je me trompe fort, son véritable et premier sens: ce qui ploie ou plie. Souplesse. Uieō, ployer (non tordre) le souple osier: uimen; l'inchoatif $uiesc\bar{o} = s'assouplir et$, plus tard, se courber (d'une tige), d'où uietus a fini par se dire de ce qui fléchit, et par suite, sa fane. Mais qu'on prenne uietus comme ployé souplement, ou comme pliant sous l'âge ou la maladie, jamais la vigne n'est uieta. Elle est le contraire de souple, à tout âge; toute jeune et encore herbacée, ses pousses se cassent; ligneuse, elle est rigide, et ce que nous traduisons par le cep du centurion (uitis) est rigide. Elle se tord si peu autour d'un support qu'on est obligé de l'attacher. Son nom même, si l'on admet que uitis est en relation avec uieō, ne signifie point la plante qui s'entortille; il ne peut avoir nommé, à l'origine, que la vrille par laquelle s'accroche naturellement le sarment (Dict. E nout-Meillet). Dans le premier passage, uietae est impossible, parce que faux. Dans le second passage, si nous ne sentons pas la toile d'araignée, c'est parce qu'elle tombe mollement et se moule sur nous et non parce qu'elle est gâtée par la vieillesse (nous n'avons pas, en français, d'adjectif qui corresponde exactement à vermodert). Ce que Lucrèce entend préciser, ce n'est pas pourquoi elle tombe sur nous, mais pourquoi nous ne la sentons pas. Merrill rend *uietam* par flimsy, qui a peu de consistance; mais c'est encore autre chose. Il a rappelé le vers où Térence a raffiné, Eun. 688: hic est vietus vetus veternosus senex, avec le commentaire de Donat: vietus mollis flaccidusque et flexibilis corpore, ce qu'on peut être à tout

ne sont pas; mais, lorsqu'il ajoute: Lucretius uietam uestem (notre second passage) id est putri mollitie praeditam, il force la note en ajoutant putri, qui est le vermodert de Diels, mais que rien ne suggère dans Lucrèce. Je ne serais d'ailleurs pas surpris que l'association uietus uetus ait facilité l'impression spéciale que nous fait le mot.

Tout le monde n'a pas adopté la conjecture de Heinsius. Vaut-il la peine de relever la tentative caducae (Merrill) notée par Bailey (1947)? On hésite à le faire, tellement elle est absurde. Caducus signifie au propre: qui tombe, tombé: notre français caduc note autre chose. Il suffit de se rappeler Horace, Carm. II, 17, 12: te, triste lignum, te, caducum | in domini caput immerentis et Carm. III 4, 44: scimus ut impios | Titanas immanemque turmam | fulmine sustulerit caduco. On veut que la vigne, ici, tombe parce que vieillie, décrépite: uetulae. Ecoutons alors Caton comme le fait parler Cicéron, Cato mai. de sen. § 5: sed tamen necesse fuit esse aliquid extremum et tanquam in arborum bacis terraeque fructibus maturitate tempestiua quasi uietum et caducum, quod ferendum est molliter sapienti. Le fruit devient plus tendre et tombe au moment de sa maturité, mais il n'est pas gâté – et Lucrèce le savait tout aussi bien, lorsqu'il écrit en V 1363:

arboribus quoniam bacae glandesque caducae tempestiva dabant pullorum examina subter

de la reproduction par semis naturel. Mais que lisons-nous, lorsque le vieux Caton exalte les joies profondes du paysan (uoluptates agricolarum) et qu'il en vient, naturellement, à parler de la vigne, § 52: uitis quidem, quae natura caduca est et, nisi fulta est, fertur ad terram, eadem, ut se erigat, clauiculis suis (ses vrilles) quasi manibus quidquid est nacta complectitur; quam serpentem multiplici lapsu et erratico ferro amputans (la taille) coercet ars agricolarum, ne siluescat (buissonner) sarmentis et in omnes partes nimia fundatur (foisonner au sol de tous côtés). Il savait, lui, ce qu'est la vigne. Elle est, naturellement, caduca, jusque dans sa pleine vigueur. Et ce n'est pas l'âge qui la fait tomber. Mais la vieillesse l'épuise. Et il faut alors replanter son clos. Cela nous est arrivé plus d'une fois, au cours de ces deux dernières générations, où j'ai connu des coins de vigne qui avaient quatre-vingts et même plus de cent ans, et qui donnaient encore du fruit, et la meilleure goutte du clos tout entier. L'Amérique nous a donné, sans compter le mildiou, avec le phylloxéra, le plant qui permet de le combattre; mais il s'épuise, greffé, plus vite que ce que nous connaissions sous le nom de plant du pays, et son produit, plus abondant, n'est pas encore aussi fin.

Je ne sache pas que la vigne, à l'époque où Lucrèce nous fait entendre les plaintes de son vigneron, ait connu de graves dégâts autres que les dégâts provoqués par des parasites animaux divers, et c'est inutilement qu'on a cru trouver des traces de phylloxéra dans l'antiquité. Qu'on aille voir au très beau livre de M. R. Billiard, La Vigne dans l'Antiquité (Lyon, 1913), p. 375 ss.; on restera frappé (non étonné) de l'imprécision des descriptions de maladies et du peu que nous en pouvons tirer. Mais la vigne avait besoin d'être renouvelée de temps à autre, reconstituée comme nous disons: à cela rien d'étonnant, quand on pense à ce qu'elle produit en six à sept mois, chaque année. Nul ne le savait mieux que celui qui l'avait plantée, uitis sator, si ce n'est celui qui la taillait, putator, car c'est cette seconde activité que les anciens mettent le plus en relief. Et donc, refusant catégoriquement la conjecture de Heinsius, qu'on ne peut même pas songer à recommander en invoquant ici l'allitération, ce qui ne vaut que pour uetulae uitis, et suffisamment, je mets à la fin mutilée du vers putator, et je lis

tristis item uetulae uitis sator atque putator temporis incusat momen cet.

celui qui taille et émonde la vigne qu'il a plantée. J'estime que la marche du vers (sa construction, si l'on préfère) est certainement plus normale ainsi qu'avec une rajouture comme l'était *uietae*, qui coupe le mouvement. Et je ne perdrai pas mon temps à montrer en détail que Lucrèce goûte ces couples, car il en a partout, dont le second terme enrichit, complète ou précise le premier. Voici, au hasard, en VI 39:

hunc igitur terrorem animi tenebrasque necessest non radii solis nec lucida tela diei discutiant, sed naturae species ratioque. Un peu plus haut, aux v. 15–16, un impossible doublet a été excellemment corrigé par Munro:

atque animi ingratis uitam uexare querellis pausa atque infestis cogei saeuire querellis

où le premier querellis (0, querelis Q) est impossible, pausa devenant alors incompréhensible. Munro l'a remplacé par sine ulla, qui a été généralement adopté. Lachmann, cherchant instinctivement le couple, proposait passimque infestis cogei saeuire periclis; il n'a convaincu personne. En II 1168, le scribe auteur de l'absurde fatigat ne savait probablement pas ce que signifie putator, qui ne paraît nulle part ailleurs chez Lucrèce: je le signale, pour qu'on puisse me l'objecter. Et sator, paraît-il plus souvent chez Lucrèce?

Restent à dire quelques mots du dernier vers:

et ire | ad capulum, spatio aetatis defessa uetusto.

car il n'est guère besoin de s'arrêter à ut pietate repletum du v. 1170, où Nonius Marcellus a conservé ut pietate, dont O a fait ut pletate, Q suppletate, V suppleta, pour aboutir enfin à l'ubertate de Q¹: excellent exemple de successives déformations. Capulum est une correction évidente d'Isaac Vossius, qui détenait les deux manuscrits passés depuis à Leyde et où le copulum de Q* est devenu scopulum dans O Q1 et scopullum dans V; on s'étonne qu'un quatrième scribe n'ait pas fait de scopullum un scabellum (père de notre escabeau), qui aurait probablement trouvé preneur. C'est sans aucun doute à Vossius que Havercamp aura discrètement emprunté capulum, Havercamp verissume et praeter morem suum ingeniose scribens, ainsi que l'en félicite, en passant, Lachmann en son commentaire; l'édition de Havercamp est de 1725. Capulus, c'est proprement, non le cercueil ni surtout le sépulcre, mais la civière sur laquelle on emportait le mort et qui sert encore dans nos villages: id, quo mortui efferuntur - a capiendo dictum Paulus Festi 53, 26 L.; Servius ad Aen. XI, 64: feretrum latine capulus dicitur; Varron ap. Nonium p. 157, 27 M. propter cunam capulum positum: nutrix tradit pollictori (von der Wiege bis zur Bahre). Merrill suppose que c'était du latin vulgaire. Je ne sache pas qu'il ait passé dans les langues romanes, bien qu'il signifie aussi le manche. C'est tout simplementde bon latin commun, courant. En outre, il ne paraît qu'ici chez Lucrèce. Comme putator, comme nombre d'autres mots. Quant au spatio aetatis defessa uetusto, il a son écho en III 774 et, plus exactement, en V 827, comme l'a relevé Munro.

On ne s'y arrêterait pas, tellement l'évidence, ici encore, s'impose, s'il ne fallait prendre position contre l'absurde. Denis Lambin, qui a peut-être plus fait pour Lucrèce que personne (et avec quel matériel!), n'avait à sa portée qu'une copie fragmentaire de Q, et il a fait ce qu'il a pu pour interpréter scopulum. Ad scopulum, écrit-il: ad interitum, translatum a navi. Si c'était aussi simple que ça, de lire Lucrèce! Mais qu'on ait encore pu, quelques siècles plus tard, préconiser cette leçon, montre à quel point les affirmations des grands maîtres ont de force suggestive. Qu'on aille voir ici Bailey (1947) s'appuyant sur Ernout: les quelques textes qu'il allègue vont tous à fin contraire. Il suffirait, semble-t-il, de quelques instants.

de réflexion pour sentir ou discerner qu'un vigneron, même accablé en constatant l'épuisement de son plant, et ne voulant pas admettre que toute chose, peu à peu, s'affaiblit, se décompose et dépérit, ne peut pas se métamorphoser soudain en matelot et s'entendre crier: nous donnons droit sur l'écueil! C'est ça, la verve créatrice puissante de Lucrèce?

* * *

Mais voici qui est beaucoup plus grave et où il faut, résolument, prendre position. On lit, presque à la fin, telle que nous l'avons, du dernier livre, juste avant le début de la fameuse peste d'Athènes, en VI 1135, ceci:

nec refert utrum nos in loca deueniamus nobis aduersa et caeli mutemus amictum, an caelum nobis ultro natura coruptum deferat aut aliquid quo non consueuimus uti, quod nos aduentu possit temptare recenti.

D'entrée, je proteste. Je ne peux pas ne pas protester. Denis Lambin accepte ce monstre; Bentley n'en veut pas; Lachmann, pas davantage. Housman non plus. Diels s'y est longuement arrêté dans la cinquième de ses Lukrezstudien. Un mot de sa Praefatio, p. XXXII, montre le terrain où il se plaçait: «at ego hanc rusticitatem quam maxime congruam esse dico cum ceteris Lucreti moribus.» Et de nous présenter ce contemporain de Varron (j'ajoute: et de Catulle) non seulement comme un antiquae uitae amator – ce dont je pense que personne ne doute – mais encore comme un nouiciarum elegantiarum osor – ce qui peut nous mener très loin. Et, de fait, a produit l'étude citée plus haut, dont notre mot, coruptum, constitue la clé de voûte.

En 1903, dans sa fameuse Préface à M. Manilii Astronomicon Liber Primus, p. LXVIII-IX, A. E. Housman écrivait ceci: «In Lucr. VI 1135 sq. the MSS. offer an caelum nobis uitro natura corumptum

deferat aut aliquid quo non consueuimus uti.

uitro was early and easily corrected to ultro, but corumptum still remains a stumbling-block. On the one hand it seems impossible, and certainly wants better evidence than is forthcoming, that Lucretius should have said coruptum or Lucilius corupto, but on the other hand Lachmann's coortum could hardly have been altered thus, and Isidore attests the participle of corrumpo with his aer corruptus ex aliis caeli partibus veniens. Consider corumptum and uitro together, and the corruption, or corumption, is explained. What the MSS. present is a rearrangement of words designed to better the metre of this:

an caelum nobis corruptum deferat uitro natura aut aliquid quo non consueuimus uti.

deferat uitro could be scanned by nobody; natura corruptum could be scanned, in the ages of faith, by many a humble Christian; for true religion enabled men not only to defy tortures but to shorten the first syllables of colloco and parricida, Muell. De r. m. ed. 2 pp. 447sq.»

On ne trouve pas trace de cette suggestion dans le Lucrèce de Diels, mais l'Allemagne n'a commencé à respecter Housman qu'à partir de son Lucain, dont la première édition est de 1926, vingt-trois ans plus tard.

En dépit de l'admiration et du respect que je ressens pour Housman, sa proposition ne me satisfait pas. Laissons tomber le fait que Lucian Mueller, déjà dans la première édition de son *De re metrica* (qui est de 1861) p. 360, a cité encore nombre d'autres monstres issus d'auteurs chrétiens, en se bornant à ajouter: «Lucilius et Lucretius quod dixere coruptum brevi prima migrasse videntur ueritatem analogiae quodam studio, sicut alii contraria usi ratiocinatione conire dixerunt pro coire uel conaudire coninquere cet.» car cela ne résout rien. Mais, ce qu'il ne m'est pas possible d'admettre dans le remaniement effectué par Housman, c'est qu'il comporte le déplacement de quatre mots sur deux vers, supposant ainsi au moins trois fautes successives: celui de uitro (qui, bien entendu, est ultro), celui de deferat, de natura et enfin de corruptum. Trop compliqué. A récrire ainsi à nouveau deux vers, que gagne-t-on, à part le plaisir de le faire? Refaire Lucrèce? Il nous incombe de nettoyer son texte. Housman, bien entendu, a rappelé Lucilius et Isidore, qui ont à mon sens servi surtout à compliquer, et point à éclaircir, la difficulté. Dans toutes les collections des fragments de Lucilius, à partir de Lachmann (C. Lucilii Saturarum, paru en 1876 par les soins de Vahlen, 1181 b) et déjà dans son commentaire à Lucrèce, p. 416, on retrouve cet ore corupto. Comment ça se présentait-il? On n'en sait rien. Consentius ne l'a pas dit. Lachmann suppose que Lucilius raillait. Marx est très réservé. Mais tout le monde peut constater que, dans ce qui subsiste de Lucilius, on lit conrupit 512, corrumpat 919, corruptum scabie 982 M. C'est peu, mais c'est assez. Et l'on comprend que Marx reste sur la réserve. Il rappelle Quintilien I.O. I 1, 13: hoc enim (trop de grec au début) accidunt et oris plurima vitia in peregrinum sonum corrupti et sermonis, mais qu'y gagnons-nous? Il ne croit d'ailleurs pas à la suggestion de Lachmann et propose ceci: «Immo facilius credas aut vitioso exemplari usum fuisse Consentii auctorem (à qui nous devons ce débris) aut - quod probabilius - erravisse.» Est survenu ensuite Heraeus qui, dans le Rhein. Mus. LXX, p. 41 a imaginé de lire κορύπτω et rappelé Horace Ep. I, VI 12. Si on veut dire par là cosser, il faut supposer une réponse à une attaque, et arrêter celle-ci à ore. C'est bien compliqué. Et Consentius n'a certainement pas lu ce débris sous cette forme, à voir comment et pourquoi il le cite. Terzaghi dans ses C. Lucilii Saturarum Reliquiae (1934) donne le frg. sous 1942 et note l'hypothèse de Heraeus. La restriction concise de Housman, fondée, subsiste: c'est à Lucrèce que nous avons affaire, et je ne comprends pas qu'on utilise un plâtras dont personne ne sait que faire, pour réparer un coin de salon chez Lucrèce.

Mais que faites-vous du témoignage d'Isidore, dira-t-on. Diels le mentionne dans ses références aux vers 1128 et 29 (*De nat. rer.* 39, 2) et le rappelle dans son apparat critique, mais n'en donne pas le passage topique dont on aurait besoin. Le voici d'après Lachmann p.416: «Sicut enim caeli novitate, vel aquarum, corpora advenien-

ex aliis caeli partibus veniens subita clade corpus corrumpit atque repente vitam extinguit.» Et de préciser que, lorsque Lucrèce dit caelum aut aliquid, il entend par là l'air, l'eau, les nourritures. Est-il permis d'y ajouter en passant un renvoi aux vers 1091: mortiferam cladem et surtout 1125: haec igitur subito clades noua pestilitasque | aut in aquas cadit cet.? Permis aussi de suggérer, en passant, une solution à ce qu'on lit en VI 663-4? Pourquoi nous étonner d'être atteints de tant de maladies, alors que la nature produit une abondance de germes

et satis haec tellus morbi caelumque mali fert, unde queat uis immensi procrescere morbi.

O Q donnent au premier vers morbi, qui se réfère à 657, mais dont la reprise, en 664, ne satisfait guère. Car ce mouvement, tout bref qu'il est, est très soigné et surprenant par la vigueur de sa pensée. L'orbi de Lachmann, au premier vers, est une dissonance que rien ne justifie; Diels songeait à inibi mais y a heureusement renoncé; le nobis de Marullus est insignifiant. Ne pourrait-on pas tenter plutôt de revoir le second vers, qui marque (si je sens bien) une sensible gradation? Et d'y écrire uis immensae procrescere cladis? Ce n'est pas que je tienne à bousculer la tradition. Mais comment donner son assentiment à ce que suggère Bailey (1947)? Joindre mali adjectif à morbi, bien que l'adjectif soit «slightly otiose», et que sa traduction «enough disease and malady» n'en tienne pas compte. On sait que le latin doit avoir connu, dans le passé, un dolus bonus opposé au dolus malus. Mais, à propos de maladie, ici, il ne s'agit point de son plus ou moins de nocivité. Morbus, à lui seul, est un mal, sans qu'on ait à y insister. Surtout, Lucrèce associe la terre et ses maladies au ciel et ses calamités: satis haec tellus morbi caelumque mali fert. Je crois qu'on est en droit d'intervenir, au lieu d'admettre une négligence ou de voiler ce qui choque.

Revenons à Isidore. Il a donc lu notre vers 1135, ou dans un manuscrit de Lucrèce ou dans un volume d'extraits; comme il écrit correctement corrumpit, il donne, correctement aussi, corruptus et ne fait aucune allusion à une orthographe exceptionnelle. Isidore est mort en 636, quelques siècles après la date approximative qu'on assigne à l'archétype de quoi nous dépendons, et son De nat. rer. se date des environs de l'an 612, à voir sa dédicace à Sisebut.

On pose que le témoignage d'Isidore apporte son appui à notre texte. Cela signifie-t-il que notre texte soit bon?

* *

Denis Lambin, déjà, prenait peine à le défendre, Lambin qui affirme dans sa préface avoir restitué le texte de Lucrèce en huit cents endroits, sans exagération, et qui l'a fait pour être ignoblement (et très habilement) pillé par Hubert van Giffen (S. J.). Il n'avait à sa disposition que de médiocres manuscrits, exception faite pour celui que nous désignons par Q, de Saint-Bertin à Saint-Omer, mais dont il précise qu'il n'en a eu qu'une copie incomplète: «Atque ego (ne mentiar)

Bertinianum codicem, quem in meis scholiis saepe commemoro, non vidi, sed librum Adriani Turnebi e formis plumbeis expressum, cum illo exemplari manu scripto diligentissime et accuratissime usque ad librum sextum duntaxat conparatum habui, quandiu volui.» Q donne, comme O et U: corumptum, le F de Florence: coruptum. «Secutus sum, dit Lambin ad l., vestigia veteris scripturae; sic enim habet codex Vaticanus, An caelum nobis vitro natura coruptum; unico r Tethianus autem et Memmianus, et Faërn. An cael. nobis vitio (aut vitro) natura corruptum. Ex vitro igitur feci ultro, quod reperitur etiam in codd. Vicet. et Paris. Veneti antiqui porro habent intro natura corruptum. Ultro autem interpretor sine aliqua manifesta causa. Iam coruptum uno r aut sine n scriptum est, propter versum, pro corruptum aut conruptum, atque ita legit Pierius.»

Il l'a donc admis, propter versum. Comme d'autres encore, propter versum. Mais Bentley ne l'a pas admis. Il supprime corumptum, car coruptum est déjà un premier nettoyage d'humaniste italien (F. Laur. 35, 31), et propose alienum. Nul besoin de chercher bien loin: 1119-22

proinde ubi se caelum quod nobis forte alienum commouet atque aër inimicus serpere coepit, ut nebula ac nubes paulatim repit et omne conturbat

et 1123-24 encore mieux

fit quoque ut, in nostrum cum uenit denique caelum, corrumpat reddatque sui simile atque alienum.

Je ne sais si Bentley a tenté de rapprocher paléographiquement amictum et alienum; mais Lachmann a cru trouver mieux et propose ultra natura coortum. Il s'étend sur coortus, grammaticalement; mais je crains qu'un caelum ultro coortum ne soit trop imprécis pour exprimer ce que Lucrèce entend. Quand on va chercher, à quelques vers en arrière, 1093 ss.

... ... multarum semina rerum esse supra docui quae sint uitalia nobis et contra quae sint morbo mortique necessest multa uolare; ea cum casu sunt forte coorta et perturbarunt caelum, fit morbidus aër

et les suivants, où en 1100 reparaît coorta, on voit bien que c'est le milieu où se produisent et s'agrègent ces germes mortifères qui est la véritable source de l'infection propagée par ce que Lucrèce appelle caelum; mais un caelum coortum, sans rien de plus, est incompréhensible, à moins d'êtrevicié—ce que coortum n'implique nullement.

Si nous respirons – dit en substance Lucrèce dès le v. 1129 – un air contaminé, notre corps absorbe nécessairement ces mêmes principes. Et peu importe que nous ayons gagné des lieux malsains et changé de ciel, ou que la nature déverse sur nous un air spontanément ... D'où la séduction de *cŏruptum*. Un air vicié, quoi de plus simple?

Il en faudrait pourtant plus pour me contaminer. Et c'est le texte, ici, qui est

vicié. On vient de lire, en VI 1124: fit quoque ut / corrumpat; un peu plus loin, au v. 1203, on tombe sur corruptus sanguis expletus naribus ibat. En VI toujours, au v. 18: intellegit ... | omniaque illius uitio corrumpier intus; en III 410: dum modo ne totum corrumpas luminis orbem et au v. 503 reditque / in latebras acer corrupti corporis umor (et peu importe, je suppose, qu'au vers suivant paraisse le seul vaccillans parmi toutes les formes de vacillo chez Lucrèce) - ce sont là tous les exemples qu'offre Lucrèce de corrumpo. Et on tolérerait un monstre comme l'est le cŏruptum de VI 1135? Chez un écrivain qui manie sa langue avec une puissance inégalée et qui jongle avec les formidables difficultés de son sujet? On le tolérerait? Non, on le justifierait en disant – même si on ne le dit pas – que le poète avait besoin d'un mot, adjectif ou participe, trisyllabique, pour clore son hexamètre, un hexamètre entre quelque sept mille six cent quinze? Et qu'il n'a su trouver que ça? L'admette qui voudra; moi, non. Et je n'ai pas seulement l'appui de Bentley, de Lachmann, de Housman, mais voici ce que je lis déjà dans le commentaire de Lambin, à la suite de ce que j'ai cité plus haut, p. 544 de mon exemplaire où je ne l'ai découvert que longtemps après m'être arrêté sur ce passage. Je cite, tout le monde n'ayant pas sous la main le Lucrèce de Lambin en sa première édition. « Non celabo lectorem tamen Ioanni Colombino populari meo viro docto videri hoc loco legendum An caelum nobis ultro natura inimicum / Deferat.» Je ne sais pas qui était Jean Colombe; un autre me le dira sans doute, mais je pense qu'il a ouvert la voie à ceux que je prie de me faire une petite place à côté d'eux. «Putat enim, poursuit Lambin, primo inimicum scriptum esse a Lucretio; deinde studiosum aliquem Lucretii lectorem huius vocis interpretandae causa, ascripsisse ad oram libri corruptum; postremo imperitum librarium eiecta vera voce inimicum, substituisse corruptum. Si cui igitur haec amici mei coniectura erudita praesertim atque ingeniosa, placebit, gaudebo.» Moi, certainement. Ce que nous appelons une glose marginale, mal comprise et glissée dans le texte. Pendant que j'y suis, termine Lambin: «Interea hoc quoque lectorem scire velim, hanc, quam excudendam curavi, scripturam ordine tantum duarum vocum et numero litterarum in voce corruptum a Parisiensi discrepare. Sic enim habent codices Paris. An caelum nobis natura ultro corruptum, quam lectionem nonnulli probant, ut sit versus totus ex spondaeis constans, quibuscum non pugnabo.» Moi non plus. L'horrible, après le monstrueux. Pourquoi se battre avec des fantômes?

Je suis convaincu que la véritable explication est là. Amorcée par Jean Colombe, qui n'a point trouvé place chez ceux qui ont suivi. Seulement l'inimicum proposé, et certainement tiré de VI 1120: aër inimicus serpere coepit, est si simple, si facile d'abord, même pour un ignorant, que j'ai peine à croire qu'un lecteur avisé ait cru devoir l'expliquer et, en quelque sorte, le traduire. Et, pour ma part, je propose ceci:

an caelum nobis ultro natura tumescens | deferat.

Le mot est rare; il ne paraît point ailleurs chez Lucrèce. On y lit bien tumeo, mais une seule fois. Le tumebat que Heinsius a proposé en VI 1195, que Lachmann déclare unice verum et que Bailey accepte (1947), ne cadre pas avec le reste de la

description (j'y insiste, car je crois que ce point de vue importe souverainement, et qu'on le néglige la plupart du temps). Et le manebat transmis là par Nonius Marcellus est parfaitement admissible. Si en VI 563 Munro propose d'après le Vatic. 3276 tument, il n'y a pas de raison de renoncer au minent que donnent O Q*, que nous devons, il est vrai, au seul Lucrèce, mais que Diels garde avec raison, après Lambin (p. 503: minent autem verbum est simplex pro composito positum, imminent).

Puisqu'il s'est trouvé sur mon chemin, qu'on me permette de m'arrêter au vers 1195 du livre VI que je viens de mentionner. Mais il faut considérer tout le mouvement, description des signes extérieurs que présentent au dernier stade les pestiférés, 1191 ss.:

a pedibusque minutatim succedere frigus non dubitabat: item ad supremum denique tempus conpressae nares, nasi primoris acumen tenue, cauati oculi, caua tempora, frigida pellis duraque in ore, iacens rictu, frons tenta manebat, nec nimio rigida post artus morte iacebant.

Le froid gagnait peu à peu, sans arrêt, en partant des pieds; et, jusqu'aux derniers moments, les narines pincées, la racine du nez amincie, les yeux enfoncés, les tempes creusées, la peau du visage glacée et dure - iacens rictu - le front restait tendu et, peu après, la mort raidissait les membres. - On vient de voir que Heinsius proposait tumebat pour le mebat ou meabat de O Q U; mais le manebat de Nonius Marcellus est excellent - sans compter qu'on aimerait savoir pourquoi, alors que toute la face s'est contractée, le front seul enflerait. La vraie difficulté est ailleurs, au v. 1195, où Q U donnent inoret iacet rectum, O* inhoret i. r., encore aggravé par O¹ qui a corrigé en inhorret – d'où Jan Rutgers (je suppose) a tiré son inhorrescens rictus. Que viserait donc inhorrescens? Tandis que Nonius Marcellus, p. 181, 25 M., nous aide par son in ore iacens rictu, que Lindsay a rendu inintelligible par une fausse ponctuation: - in ore iacens, rictu frons tenta manebat. Le rictus latin n'est pas une contraction du front, et quelqu'un expliquera-t-il ce que pourrait bien vouloir dire frigida pellis duraque in ore iacens? Il faut croire que ces difficultés n'arrêtent personne. Au demeurant, on a cherché à justifier iacens rictu. En nous renvoyant au Moretum v. 34: iacens mammis. C'est à Vollmer que nous devons cette précieuse indication.

Allons donc voir au *Moretum*. Le paysan s'est levé en pleine nuit d'hiver; il allume son craizu, ranime le feu, prend du grain, nettoie ses meules, y verse le grain et tourne à force, tantôt de la droite, tantôt de la gauche. Entre temps, il appelle la servante; la voici:

Afra genus, tota patriam testante figura, torta comam, labroque tumens et fusca colore; pectore lata, iacens mammis, compressior alvo, cruribus exilis, spatiosa prodiga planta.

C'est une négresse (bien que le latin n'ait pas de mot spécial qui l'exprime), tout l'atteste et l'auteur tient à sa description: Coiffure en tortillon, lèvres épaisses, couleur foncée, poitrine large, fichue des mamelles, ventre plus rentré, cuisses maigres, pieds énormes et démesurés. - Il y a longtemps que les seins avachis de la pauvre fille ne pointent plus. Mais ce iacens mammis est dans la ligne de tout ce mouvement, juste. Et c'est ça qui doit nous faire comprendre ce que signifierait iacens rictus? M. Ernout traduit iacens rictum (ainsi lit-il) par «un rictus crispait la bouche» et, dans son commentaire, va jusqu'à «un rictus étendu sur la bouche», à quoi on ne refusera pas une certaine nouveauté. Sans compter qu'il lit et ponctue duraque in ore, iacens rictum. Le «niedersinkender Mund» de Diels n'arrive pas à me convaincre: un rictus étire la bouche en largeur, ne la tire pas en bas; et je crois qu'il s'agit ici de la racine, non de la pointe du nez «die Nasenspitze»; d'ailleurs, les narines pincées suffisent, et le nez commence à l'autre bout (nasi primoris). De plus cela s'accorde parfaitement avec cauati oculi. Tout cela est admirablement précis. Quant à la proposition de Vollmer, c'est un parfait exemple de ces rapprochements qui ne voient qu'un mot et ne tiennent aucun compte du sens. De ces trouvailles qu'on fait en feuilletant son dictionnaire. Et auxquelles on renonce, si l'on veut bien prendre la peine de réfléchir. Qui est capable de se représenter un rictus, la grimace (en latin) de qui montre les dents, un rictus qisant? Ou une face humaine gisant en rictus? Quant à l'in ore iacens rictum de Bailey (1947), pour qui nasi primoris acumen est the tip of the nose, je me borne à demander où est le siège du rictus, sinon dans la face ou la bouche. C'est surprenant, tout ce qu'on fait dire à Lucrèce ... Tandis que frigida pellis duraque, dans tout ce portrait, a besoin, pour être exactement compris, de l'adjonction in ore, sans quoi on se représenterait ainsi le corps tout entier. Il ne reste donc à mettre au point que deux mots, et même seulement un.

Cherchons autre chose; d'ailleurs tout ce mouvement l'impose. Relever une initiale tombée: r. Supprimer une lettre faussement ajoutée, parce qu'on ne savait que faire de ce qui restait: a. Derrière le iacens rictus de Nonius, il y a rigens rictus. Ou rictum si on préfère; l'un et l'autre est de bon latin, mais le vers sonne mieux, je crois, avec rictus. Paléographiquement, si on y tient, rien de plus simple; C et G sont interchangeables. Et je n'ai que faire d'un trucei rictu: pourquoi cet ablatif qui détonnerait dans ce mouvement où tous ces nominatifs pointent vers manebat, qui est au singulier à cause du dernier sujet; cet ablatif que Munro justifiait par Shakes peare et Milton (je ne plaisante pas) avant de tomber dans sa dernière édition sur truci rictu dans Sénèque (Herc. Œt. 1172). Sénèque éclairant le latin de Lucrèce! Lucrèce connaît rigere frigore, seul emploi attesté chez lui, en III 891. La rigidité ou la fixité de ce rictus (qui n'est point passager et ne se détend pas) va avec le reste. Et iacens a été suggéré par le iacebat du vers suivant.

Revenons à tumescens. Il prête certainement à glose. Avec les conséquences qui habituellement s'ensuivent. Sans doute, on ne peut atteindre plus qu'à la vraisemblance, dans une conjecture qui, par son apparence extérieure, rompt si nettement avec la tradition manuscrite, si inadmissible soit-elle. Mais où ne voit-on pas corruptions (je l'écris avec deux r) pareilles? Le goût, tout autant que la raison, est à la base de ces hypothèses. Et les goûts diffèrent ... A quatre vers audessus, nous lisons ceci:

consimili ratione uenit bubus quoque saepe pestilitas et lanigeris balantibus a egror.

Pestilitas a été créé par Lucrèce, qui l'emploie trois fois dans ce même chant, pestilentia étant inutilisable dans un hexamètre. Enfant normal du besoin. Et, au bout du vers, aegror est un hapax, qui ne se trouve nulle part ailleurs en latin. Autant que nous sachions, créé peut-être par Lucrèce, qui a encore trois autres formations analogues, absolument normales: en II 423 (levor, remploi chez Pline), IV 220 (exesor, reparaît en VI 926) et IV 224 (amaror, reparaît en VI 934, repris par Virgile, Georg. II 247). Pour quoi Diels écrit-il «at mihi aegros lectio ipsius scribae O (O¹) simulque Lucreti fuisse uidetur antiquam formam praeferentis»? Affaire de goût et surtout préoccupation de faire du vieux. O* donne aegror. Je crois d'ailleurs que les deux autres exemples d'aegror que Lachmann en son commentaire, p. 416, cherche à établir chez Pacuvius et Accius, où Nonius chaque fois donne error qui satisfait pleinement, ne sont pas recevables. Mais l'un et l'autre, aegror et pestilitas, émanent de ce génie à qui on impute, trois vers plus loin, cŏrumptum. Est-il permis de rappeler ce que Lucrèce lui-même dit de ses vers, II 1013 et 14, parlant des lettres qui composent les mots:

quin etiam refert nostris in uersibus ipsis cum quibus et quali sint ordine quaeque locata?

De surcroît, je ne puis me rendre aux idées que Diels se faisait de l'espèce de rusticité qui caractériserait Lucrèce – et ici encore, le goût jouait son rôle. On pourrait aussi supposer grauescens dans notre passage, Lucrèce ayant par deux fois employé grauescō (IV 1069 et VI 337), mais le sens en est plus restreint, et tumescens fait mieux sentir la menace de ce ciel gros de miasmes (schwanger).

Il va sans dire qu'on a tenté sérieusement d'établir la possibilité d'un cŏruptum chez Lucrèce; et on va même jusqu'à vouloir le justifier. En particulier, on invoque (si je comprends bien) ce qu'en linguistique on a dénommé la loi Mamilla: mámma – mămīlla; far(fárris) – fărina; cúrrus – cărúlis; óffa – ŏfélla, consécutifs au déplacement de l'accent tonique initial. Cela est parfaitement clair; pourquoi aurait-on dit óffa – ŏfélla, sinon parce que l'accent tonique porte ailleurs? Ce qui n'est plus clair, c'est de partir de là pour établir cŏrúptum. Tiré de quoi? De rúmpō. Cela se lit dans Hofmann-Leumann, Latein. Gramm. 5, p. 143, tout au bas.

Cela n'a, bien entendu, rien à voir avec le cas suivant, d'ailleurs unique de son espèce chez Lucrèce: II 991 denique caelesti sumus omnes semine $\check{\sigma}riundi$ – où la synizèse \widehat{iu} est proprement évanescente. L' $\check{\sigma}$ d' $\check{\sigma}riundi$ est bref de nature. Tout

n'est pas à garder de l'énorme note de Lachmann à ce vers; mais on ferait bien de se rappeler que les contemporains de Lucrèce lisaient en tenant leur rouleau de papyrus à deux mains et en prononçant les mots à voix haute (et non à voix très basse comme nous). Et je ne crois pas me tromper en pensant qu'on prononçait $\check{or}/\widehat{iundi}$ et non $\check{o}/r\widehat{jundi}$.

M. Ernout y va plus rondement, dans l'introduction au Commentaire qu'il a donné avec Robin du De rer. nat., p. L-LI. Il y mentionne quelques mots isolés employés avec des quantités exceptionnelles, entre autres vaccillans (le normal étant vacillans), Brittanis (Britannis - mais c'est un nom propre étranger que d'autres écrivent normalement avec deux t). Inversement, ajoute-t-il, coruptum est scandé avec ŏ au temps faible, quantité qu'on trouve déjà dans Lucilius. C'est tout. C'est bien évident qu'on l'a ainsi scandé. Qui le nie? Scandé par qui? Et qu'on laisse donc enfin tomber Lucilius! Ce qui me paraît juste, c'est de dire de Lucrèce, ibid. p. LI, qu'il «use, sans s'astreindre à des règles fixes, de toutes les possibilités que lui offre la langue de scander brèves ou longues certaines voyelles ou syllabes ... et là encore, comme dans l'emploi des formes archaiques, il est uniquement guidé par les commodités métriques». Précisons ces commodités en ajoutant qu'elles se conforment au génie de la langue. Cörumptum serait une possibilité offerte par la langue? J'entends: la langue de Lucrèce, celle qu'on parle et qu'on écrit encore à ce moment-là en poésie, celle contre laquelle se battent les cantores Euphorionis et que Catulle n'a pas pu se tenir de bousculer quand il a eu assez du précieux, avant que Virgile lui donne sa forme suprême? Non. La langue d'un ignorant maladroit et insensible à la musique des mots? Oui.

Il est peut-être temps de le dire: je crains que, trop souven, Diels ne se soit laissé entraîner trop loin dans sa recherche du vrai texte de son poète. Il est très difficile de résister à cette espèce d'attraction, surtout lorsqu'on veut mettre en relief ce que la langue de Lucrèce a, pour son temps, d'antique. Je ne parle pas de tout ce qui est orthographe, car c'est trop incertain; mais qu'on me permette un exemple, celui de VI 14; nous avons touché plus haut aux v. 15–16. Il s'agit encore d'Epicure

- 9 nam cum uidit hic ad uictum quae flagitat usus
- 10 omnia iam ferme mortalibus esse parata
- 11 et pro quam posset, uitam consistere tutam
- 14 nec minus esse domi cuiquam anxia cordi

où O Q portent cordi, déjà corrigé en corda par Marullus. Pourquoi s'en tenir à cordi? Parce que Diels veut qu'anxia soit un substantif (signifiant l'anxiété). Après quoi, il faut expliquer (ou déguiser) le datif cordi. Anxia est inconnu de ce qui nous reste de la latinité antique tout entière, et noxia à côté de noxa ne prouve pas qu'anxia ait existé. Mais P. Maas (Arch. für Lat. Lexikogr. XII 538) ayant douté que l'usage du pluriel poétique soit antérieur à Cicéron, Diels s'y appuie et nous y renvoie.

Alors, il fallait renoncer, chez un jeune contemporain de Cicéron, à corda. Qui paraît trois fois chez Lucrèce: en I 13, d'une pluralité d'êtres; V 864, de même –

mais que dire de III 294: sed calidi plus est illis quibus acria corda / iracundaque mens facile efferuescit in ira? Qu'en dire, sinon que chacun de ces colériques n'a qu'une intelligence (le mot ne suffit pas à exprimer tout ce qu'embrasse le latin) mais plusieurs cœurs, apparemment. Je crois me rappeler que certains animaux aquatiques ont plus d'un cœur ou un cœur complexe; l'homme, pas encore, même quand son pauvre cœur est double. Lachmann remarque à VI 14: «neque Lambinus haerere debebat in plurali; nam ita de Sibylla Vergilius Et rabie fera corda tument, neque aliter ceteri poetae. Etait-il nécessaire de recourir à un épigone évoquant une prophétesse? Car il tombe sous le sens que, lorsque le latin dit anxia ou fera corda, d'une personne, il exprime ainsi les émotions, les réactions, les sentiments dont il place le siège dans le cœur. La langue n'est pas encore assez développée, analytiquement, elle ne dispose pas encore des ressources dont la psychologie aurait besoin pour s'exprimer avec précision. En fait, Lucrèce ne pense pas à une pluralité d'organes, mais bien à une complexité de sentiments. C'est exactement ce qu'entendait Ennius, lorsque «tria corda habere sese dicebat, quod loqui graece et osce et latine sciret» (Aulu-Gelle, N.A. XVII 17). Surtout, qu'on veuille bien peser ceci. A deux autres endroits, en III 993 et VI 1158, le poète a terminé son vers par anxius angor. Ici, pour exprimer cette angoisse qui étreint le cœur, il ne peut pas recourir à anxium cor, impossible dans un hexamètre. Alors, il écrit anxia corda, qui dit exactement ce qu'il tient à dire. Parce qu'il ne peut pas dire mieux. Chez Lucrèce, point d'autre anxius. Et ācre cor est tout aussi impossible en fin d'hexamètre. Quant à l'anxia de l'Orestis Tragoedia 538, au milieu d'une kyrielle de substantifs, seul exemple qu'on ait découvert et qu'on fait valoir, il montre (je pense) que cinq grands siècles après Lucrèce un littérateur était capable de l'inventer, ou de l'emprunter au parler vulgaire, non attesté jusque là. Mais, à l'époque de Cicéron? Corda est parfaitement à sa place ici: anxia corda. Cela était écrit lorsque je suis tombé sur la note où Housman pulvérise l'anxia cordi de Diels dans la Préface à son Lucain, p. V (1926); elle vaut la peine d'être méditée, et surtout mise en pratique.



Mais revenons à cŏruptum. On ne se trompe certainement pas en posant que la valeur de ces emplois est fonction de la valeur et du tact de ceux qui en usent. Corrigia, en latin, c'est une lanière et, en particulier, la lanière de cuir qui sert à nouer la chaussure sur le cou-de-pied et dont nos dictionnaires font un lacet de soulier. Le mot se lit chez des contemporains de Lucrèce: Varron, Cicéron; il est ancien et se trouve dans les Gromatici Veteres. Le scribe de l'Edictum Diocl. qui n'écrit pas en vers, lui (10, 19) en fait une corigia, probablement, je suppose, parce qu'on disait cŏrium. Qui n'est point son parent éloigné, je crois. Et que pensera-t-on de ce qui suit ? C'est la souscription du Germanensis (G) de Catulle.

Après Explicit Catulli Veronensis Libellus se lisent six vers élégia ques (d'un cer-

tain Benvenuto de Campexanis de Vicence) de resurectione Catulli, puis ceci, que je donne en résolvant les contractions et suspensions: Tu lector quicumque ad cuius manus hic libellus obuenerit scriptori da ueniam si tibi coruptus uidebitur. Quoniam a corruptissimo exemplari transcripsit. non enim quodpiam aliud extabat unde posset libelli huius habere copiam exemplandi. Et ut ex ipso salebroso aliquid tantum suggeret decreuit potius tamen coruptum habere quam omnino carere. Sperans adhuc ab alliquo alio fortuite emergente hunc posse corigere. Valebis si ei imprecatus non fueris (il prenait ses précautions).

1375 mense octobr. 19° quando cansignorius laborabat in extremis etc.

C'est en jolie minuscule italienne calligraphiée, de la même main que l'explicit et le manuscrit. Qui n'a pas à sa portée la belle planche XV, de la Paléographie des Classiques latins de Chatelain, trouvera facilement ce texte à la p. 122 du Catulle de Baehrens-Schulze (Teubner 1893). La date est exacte. En 1375, Cansignorio, cinquième et dernier des grands dogues Scaliger, tyrans de Vérone, tomba malade au mois d'août. Il eut encore juste la force de faire étrangler un successeur qu'il craignait, de préparer la reconnaissance de ses deux bâtards, perdit connaissance le 17 octobre et mourut le 19. Il était à l'agonie lorsque Catulle fut rendu à la vie. On ne s'étonne que d'une chose, c'est que Catulle ne soit pas, par le scribe, déguisé en Catulus, qui signifie en latin le petit chien. Ce n'était pas nécessaire; un autre s'en était déjà chargé: Ieremias iudex de Montagnone, de Padoue. Environ un siècle auparavant ce lettré, qui sans doute a étudié à ce qui, un peu plus tard, a pris le nom du Bò à Padoue, a recouru nombre de fois à Catulus dans son gros recueil de moralités, v. le Catulle de Baehrens-Schulze, Proleg. p. VIII ss. On aimerait bien savoir comment il prononçait ce nom: Cátulus ou Catúlus? Mastino-Can Grande - Cansignorio - Catulus ...

Pourquoi j'ai rappelé ce curieux colophon? Parce qu'un scribe, qui a longuement peiné sur le texte de Catulle, dans un manuscrit difficile à déchiffrer, mais dont le latin est la langue de culture, ne sait plus s'il faut écrire corrigere ou corigere, corruptus ou coruptus (qui d'ailleurs, ni l'un ni l'autre, ne paraissent dans Catulle) alors qu'il vient d'écrire tout au long corruptissimo, ni qu'aliquis à côté d'alio, ne s'écrit et ne se prononce pas avec deux 11. Et qu'un Benvenuto de Vicence (toujours le même terroir) chante en ses vers la résurection de Catulle. On accepterait, comme sûr et certain, on défendrait par toute espèce de procédés un cŏrumptum issu d'on ne sait quel cacographe, on ne sait exactement où, à l'époque où le latin fléchit et entre dans sa période de transformation? Pour l'imputer à Lucrèce? Je m'y refuse absolument.

Car ces actes de foi mènent loin. Il n'est peut-être pas hors de propos d'en signaler un autre, encore tout proche de nous. Il relève du même état d'esprit. Blaise Pascal, depuis quelque temps, a de nombreuses chapelles où ce qu'on intitule brièvement ses *Pensées* (car aux *Provinciales*, on ne touche pas volontiers: on s'y brûle les doigts) sont exaltées. Toujours est-il que, depuis qu'on les a exhumées au XIXe siècle et jusqu'à ces derniers temps, on les lisait de bien étrange manière. Plus exactement, on n'arrivait pas à les déchiffrer; par conséquent, pas à les bien lire. Ce qui, chez nous, n'a pas empêché Vinet d'en faire son commentaire, ni J. F. Astié de les ordonner à sa manière, qui était celle d'un autre. Mais on s'extasiait sur certaines audaces de génie. Pendant soixante ans, je les ai lues dans une édition prônée partout: Pensées de Pascal, publiées dans leur texte authentique (vous avez bien lu) par Ernest Havet. Nouvelle édition, revue et corrigée. 2 vols. in 8, Delagrave 1887. La 1re édition était de 1852; la seconde, de 1866. Au tome premier, l'Article III, 3, pp. 33–34 porte ce qui suit: «C'est ainsi que nos rois n'ont pas cherché ces déguisements. Ils ne se sont pas masqués d'habits extraordinaires pour paraître tels; mais ils se sont accompagnés de gardes, de hallebardes: ces trognes armées, qui n'ont de mains et de force que pour eux, les trompettes et les tambours qui marchent au-devant, et ces légions qui les environnent, font trembler les plus fermes.»

Et voici le commentaire d'Ernest Havet, membre de l'Institut, p. 46: «Port-Royal a supprimé toute une page (exact), à partir de «Nos magistrats ont bien connu ce mystère», pour ne blesser ni les magistrats, ni les médecins, ni les rois, ni ces trognes armées qui les servent.»—Les voyez-vous, au corps de garde, lisant feu Pascal? — «Dans cette-trivialité de génie, on sent à plein le mépris qu'inspire la force brutale à une intelligence supérieure enfermée dans un corps frêle. Ces satellites ne sont pas des hommes, ce sont des trognes qui ont des mains. Ce mot exprime une grosse face rébarbative.»

On ne refusera pas à ce commentaire éloquent une forte conviction. S'il suffisait de cela ... Mais voici le texte, déchiffré enfin par Zacharie Tourneur: Pensées de Pascal, Editions de Cluny, 1938, vol. I, p. 18: «C'est ainsi que nos rois etc., mais ils se sont accompagnés de gardes, de hallebardes. Ces troupes – armées – qui n'ont de mains et de force que pour eux etc. font trembler les plus fermes.» Plus de trivialité de génie, hélas! Mais où sont les trognes d'antan, qui avaient des mains et qui étaient armées? Il y a gros à parier que nombre de dévots n'y voudront pas renoncer. Reconnaître qu'on s'est grossièrement trompé? Rien n'est plus désagréable. Tout est permis pour le voiler, même de signaler que Littré a donné asile à ces trognes.

Je me rappelle encore fort bien quand quelques-uns de mes amis, à la fin du XIXe siècle et encouragés par Salomon Reinach, se sont attaqués à ce qu'on appelle le manuscrit des Pensées. Aucun n'y a longtemps résisté. Enfin, Zacharie Tourneur s'y est mis, y a donné le meilleur de sa vie, et ses premiers articles, dans le Mercure de France, en 1934, ont été (pour moi du moins) une véritable révélation. Mais s'il vaut la peine de lire le bref ouvrage où il a rappelé, peu avant sa mort, avoir passé Une Vie avec Blaise Pascal (Vrin, 1943), il vaut aussi la peine de comparer ce qu'on devrait proprement appeler sa recension des Pensées de M. Pascal sur la Religion et sur quelques autres sujets, avec le texte d'un autre membre de l'Institut, For-

tunat Strowski, où, dans son édition parue en 1930 et qu'il intitule définitive, Tourneur compte «plus de 470 fautes, dont l'une au moins a la gravité d'un faux». L'édition critique des Pensées procurée par Z. Tourneur n'est pas facile ni surtout agréable à lire; mais M. L. Lafuma n'eût très probablement pas pu produire la sienne sans elle. Il l'a d'ailleurs reconnu dans le P. S. de la p. 20 de son édition (Delmas, 1947) en avertissant que, pour le texte, il s'était rallié en général, pour les passages controversés, aux lectures indiquées par Tourneur. La note de la p. 327 aurait pu cependant préciser que, si «la graphie du mscr. indique qu'il faut lire troupes, et non trognes», c'est Tourneur qui nous l'a appris. Voir, de surplus, dans Une Vie avec Blaise Pascal, sa note à la p. 43. Un seul mot change bien des choses. Pour hallebardes (v. plus haut) Lafuma donne balestriers, sans dire pourquoi (p. 117).

On se fait facilement traiter de pédant, quand on met tous ses soins à rechercher et à établir ce qu'a écrit un auteur célèbre. Tout le monde ne peut pas briller dans la littérature. Mais nous devons des soins pieux, et surtout éclairés, à ceux qui ont excellé. Ce n'est pas que j'admire ce que tant de gens prennent pour de la théologie chez Pascal; mais ce qu'on a appelé le grimoire des Pensées, œuvre de plusieurs mains, il importait d'en venir d'abord à bout. Il a pourtant fallu près d'un siècle, depuis que Victor Cousin avait présenté à l'Académie son Rapport sur la nécessité d'une nouvelle édition des Pensées, en 1842, pour qu'on les puisse enfin lire avec quelque sécurité. Ceux qui y cherchent tout au monde auraient mauvaise grâce à se plaindre du travail d'autrui et encore plus mauvaise grâce à le juger de haut: il n'en est pas de plus désintéressé.

Ces soins pieux, il serait étrange que ce soient surtout les poètes qui en aient besoin, alors que les règles du jeu poétique sembleraient les protéger, n'était le problème de la langue poétique. Les modernes ont d'ailleurs souffert autant que les anciens; l'imprimé a même fait presque plus de mal que le manuscrit, parce que plus nombreux. Dans le même temps où Jakob Bernays scrutait le poème de Lucrèce, son propre frère, Michael Bernays, poussait un cri d'alarme en constatant le scandaleux état d'incorrection où était tombé le texte de Goethe - de Goethe qui avait, de son vivant, donné plusieurs éditions de ses œuvres complètes, chaque fois augmentées. Mais avait à peine pris garde aux incroyables inepties dont différents éditeurs, déjà à la fin du XVIIIe siècle, avaient déparé ses œuvres les plus continuellement lues; tout particulièrement le passionné Werther de 1774. Ce sont ces sottises qui prévalaient et menaçaient de s'enraciner et de proliférer. Stulti sunt innumeri. Il vaut la peine de relire maintenant la lettre de M. Bernays à N. Delius Über Kritik und Geschichte des Goetheschen Textes, Berlin 1866, il n'y a pas cent ans à ce jour, et son introduction aux trois volumes que Salomon Hirzel publia dès 1875 sous le titre Der Junge Goethe, d'où sont sortis les six admirables volumes de l'édition Morris (Inselverlag). Sans ce cri d'alarme, on aurait peut-être attendu longtemps encore l'édition de Weimar. Et Goethes Briefwechsel mit einem Kinde de Bettina? C'est l'autre jour qu'est parue l'édition de Steig. Et l'œuvre

de Rimbaud, un mince volume, dont l'auteur lui-même s'était absolument désintéressé? Et les *Fleurs du Mal* dont Baudelaire, lui, ne se désintéressait certes pas? Et Stendhal, en prose, et ses pattes de mouche? Et les bons et les mauvais *Quartos* de Shakespeare? A quoi bon insister.

* *

Le cas de Lucrèce est très spécial. Nous ne savons pour ainsi dire rien de lui, ni son origine, ni les dates exactes de sa vie, qui n'a pas été longue. Nous dépendons, pour ce peu de chose, de saint Jérôme, qui a été particulièrement inexact sur son compte comme sur celui de son contemporain Catulle - et l'on sait qu'il n'est pour ainsi dire pas un seul des articles de saint Jérôme sur les écrivains latins qui ne soit déparé par plusieurs graves erreurs et inexactitudes (v. R. Helm, Hieronymus' Zusätze in Eusebius' Chronik und ihr Wert für die Literaturgeschichte, 1929). Et cependant saint Jérôme les avait lus avec passion. Pour le roman de Lucrèce, j'ai peu de goût; les chrétiens ont passé là. Catulle nous a, heureusement, renseignés directement et avec une suffisante précision sur certains moments de sa vie; Lucrèce, nous ne pouvons nous le représenter que dans le miroir de son œuvre. Ce que j'y vois, c'est un homme passionné, renfermé, versant très probablement dans quelque forme de mélancolie, mais qui, un beau jour, et on ne sait comment – car l'influence de son patron Memmius, le plus taré des politiciens, est absolument improbable a trouvé le salut dans la révélation du système d'Epicure, s'y est désespérément plongé et n'a plus eu de cesse qu'il n'en fît bénéficier tout le monde. Il est sûr que le monde romain avait grand besoin de se régénérer. Dans sa reconnaissance pour son Sauveur et son ardeur à propager son évangile, Lucrèce a produit sous pression son incomparable, son prodigieux poème. Deux traits y frappent par leur constante reprise: son admiration des forces créatrices de la nature et sa hantise de la mort - à laquelle il n'échappe qu'en démontrant qu'elle est la fin de tout. Son poème ouvre par un hymne à la nature créatrice et se clôt sur l'horreur d'une célèbre épidémie de peste; se clôt, car il n'est pas terminé. Ce qui a commencé comme on le voit et l'admire ne peut pas finir en l'air comme finit le sixième livre sur des malheureux qui se battent furieusement pour pouvoir brûler leurs morts. Non seulement le poème n'a pas trouvé sa fin: la porte de sortie - qu'on pense à la fin du livre II – faisant face au portique d'entrée; mais il porte tous les stigmates de l'inachevé: ordonnance nouvelle de l'ouvrage, mouvements ébauchés seulement, développements rajoutés, grands morceaux n'ayant pas trouvé leur place et repris, répétitions, trous (les vers qui manquent, de toute évidence, n'ont pas tous disparu au cours des transmissions), transitions imparfaites, etc.

Mais, heureusement, Cicéron qui l'a fait publier, on ne sait d'ailleurs pas pourquoi, ne l'a pas arrangé ni remanié. Il n'en avait pas le temps. Ni, probablement, l'envie. En tout cas, il n'en avait pas la force. Le talent n'est rien, en face du génie. Car l'œuvre de Lucrèce porte partout la griffe d'un génie passionné. Et il en fallait

pour écrire, avec un pareil sujet et dans le latin poétique d'alors, ce formidable poème. La langue philosophique n'avait pas encore été créée; Cicéron l'a faite plus tard et l'a donnée à l'Europe, en prose; la langue des savants, en latin, inexistante. La langue militaire, celle du clergé, inapplicables. La seule langue technique, alors, si je vois bien, est celle des géomètres (agrimensores) et, partant, de l'agriculture. On n'est pas nécessairement paysan, pour s'en servir. Et le droit est ici hors de cause. Mais la langue poétique, à Rome, est à ce moment-là dans les douleurs de l'enfantement. Les jeunes ont déclaré la guerre à tout ce qui descend d'Ennius, en ligne directe. Lucrèce n'est pas dans ce mouvement. Il a autre chose à faire qu'à raffiner sur les sentiments et à peser des mots sur une balance de joaillier: il a le monde à convertir, à gagner au salut. A côté de lui, un jeune homme peine sur quelques centaines de vers pendant neuf ans (C. Helvius Cinna et sa Zmyrna, à laquelle Catulle promet l'immortalité au moment de son apparition) et ce chef-d'œuvre sur le plus scabreux des sujets se perd, presque immédiatement. Lui, Lucrèce, prend la vieille langue poétique de l'hexamètre, telle qu'il la trouve forgée par Ennius, et comme Cicéron s'en est servi encore dans ses Aratea et ailleurs; il en reste assez pour qu'on puisse comparer le faire correct de Cicéron aux forces élémentaires de Lucrèce, qui d'ailleurs admirait Cicéron, alors que celui-ci marque une sorte de stupéfaction en prenant brièvement connaissance du De rerum natura. Ce langage a gardé nombre de mots, d'expressions, de tours qui sont souvent du langage courant - ce qui ne veut pas dire vulgaire - et c'est là que Diels prend pied pour affirmer ce qu'il appelle la sous-rusticité de Lucrèce.

Qu'on me permette cependant, avant d'en dire mon sentiment, quelques mots sur un autre poète, d'en viron quinze ans (une demi-génération) le puîné de Lucrèce. Virgile, ce fils provincial d'artisan rustique, qui a passé son enfance à s'imprégner de la vie à la campagne; qui, plus tard, est incapable d'entrer dans la vie active à Rome et qui revient toujours à la vie des champs pour en faire le cadre de ses bergeries et enfin glorifier la terre italique avant d'exalter l'ascension et la mission de Rome — a-t-il gardé quoi que ce soit qu'on puisse taxer de rusticité? Il n'a repris que ce qu'il a bien voulu d'Ennius, en l'accommodant; il a été séduit, un moment, par les perspectives que lui ouvrait l'épicurisme, mais il l'a plus tard, et dès les Géorgiques, battu en brèche. Il faisait autre chose; il forgeait à son tour, patiemment, la nouvelle langue poétique qui est devenue canonique. Cette langue, Lucrèce — et pour cause — ne l'a pas connue.

L'espèce de rusticité de Lucrèce, se manifestant dans sa langue? Marx avait émis des doutes sur le milieu d'où sort Lucrèce; en fait, nous n'en savons rien, et les hypothèses sont bien fragiles, qui ne se fondent que sur son nom. Mais je ne serais pas étonné que cela ait fait impression sur Diels. Ces questions de langue sont extrêmement délicates à juger à distance. Par exemple, je ne vois pas très bien ce qu'on gagne «en force» à dire vaccillō pour vacillo (III, 504) verbe qui se trouve partout chez Cicéron, et je m'en tiens à la discussion très mesurée des géminées, dans Sommer, Kritische Erläuterungen zur latein. Wort- und Formenlehre (1914)

p. 74 ss. Mais comment il ne trouve pas inadmissible la suggestion que l'étymologie populaire avait fait un rapprochement entre vacca et vaccillo me dépasse; ces mystères me paraissent insondables. Les plus forts arguments tournent sur le traitement de l's finale et ce qu'avait avancé Leo (Plautin. Forschungen, 2e éd. 1912, p. 324-329). Sommer en discute plus longuement, p. 92 ss., et il me semble que tout ce qu'en avait tiré Leo et sur quoi s'appuie Diels se réduit à bien peu de chose et n'intéresse pas Lucrèce. Je ne relève que tempore = temporis expliquant les puncto tempore de Lucrèce; il y en a exactement trois au 1. II: 263, 456 et 1006, dont le premier est tempore puncto; et deux autres en IV 214 et VI 230. Le premier de ceux-ci est puncto tempore imago, le second puncto facit aes in tempore et aurum; les deux en synalèphe. Ces deux exemples font réfléchir. Sommer, p. 97, cite le parallèle quam celeri motu en IV 210 et en conclut avec raison qu'en puncto tempore nous avons affaire à un participe adjectif à l'ablatif. Quoi de paysan ici? J'espère qu'on ne considère pas, inversément, les silani de VI 1265: proque uoluta / corpora silanos ad aquarum strata iacebant - comme une preuve que seul un citadin peut avoir écrit ce substantif qui ne se trouve que là dans Lucrèce et pas avant lui, je crois, et qui ne provient pas nécessairement, malgré sa forme, d'une source écrite grecque, inconnue. Le mot désigne un mascaron de Silène d'où s'écoule l'eau qui remplit la vasque d'une fontaine, à moins qu'on ne préfère imaginer une statue porteuse d'une outre, ou quelque ancêtre du Mannekenpiss de Bruxelles. On en voyait partout, et je me borne à renvoyer à Jordan, Topographie der Stadt Rom im Altertum, vol. 2 (1871), p. 59-60; mais certainement pas en dehors des villes. Il est amusant de rappeler, bien que Jordan n'en parle pas, le Silène abreuvant une vasque et que le petit peuple romain avait pris pour un singe: de là, le nom de la Via del Babuino. Le mascaron a disparu depuis longtemps; il se trouvait à quelques pas de l'entrée de la rue. Contemporain du De rer. nat.?

Mais que fait-on de l'éblouissante parade où, d après les traditions de la comédie attique, Lucrèce fait défiler sous nos yeux les amoureux et ce qu'ils adorent: IV 1157-91; et qui chercherait dans les précises et implacables descriptions des actes de l'amour physique, qui suivent jusqu'à la fin du livre, autre chose que le réalisme d'un physiologiste? On peut se demander vraiment s'il subsiste rien de solide dans les quelques faits dont Diels a fait état dans son cinquième mémoire sur Lucrèce, où cŏruptum est mis à la place d'honneur. Il en faudrait certes davantage pour établir le plus ou moins de rusticité de la langue employée, non créée par Lucrèce; car, dans sa pensée et dans ses sentiments, je n'en vois pas trace. Est-ce qu'une forte, une irrépressible conviction religieuse, raisonnée, mère du message qui cherche à la répandre, prend sa source dans la vie des champs et les travaux rustiques et en tire sa substance? Et en assume volontiers le langage? On pense à la langue de Luther, qui a puisé partout, mais avec choix; au petit chaudronnier qui a chanté The Pilgrim's Progress, et à cent autres choses ...

Il reste que Hermann Diels a plus fait pour Lucrèce que n'importe qui depuis Lachmann, qui avait voué les dernières années d'une carrière de latiniste transcendant à établir le texte de Lucrèce - et je n'oublie pas son Nouveau Testament et bien d'autres travaux. En vérité, pour un homme seul, c'est une entreprise formidable. On peut bien dire que Diels y a travaillé sa vie durant, y mettant son cœur en plus de sa science. Il n'est pas douteux, d'autre part, que ses théories et sa dévotion à la tradition manuscrite ont inspiré ses corrections et l'ont souvent mené où nous ne pouvons pas le suivre. Mais c'est grâce à sa recension qu'on peut avec plus de chances chercher à retrouver et à préciser ce qu'a écrit, avec une terribilità michelangelesque, le plus génial des poètes latins, et Diels lui-même en a donné de convaincants exemples. Si j'ai pu, sur quelques points, tenter d'autres solutions, c'est à Diels que je le dois: gratiam refero, comme le dit la concise et excellente formule latine. Mon désaccord n'est qu'une forme d'hommage; il n'enlève rien à ma reconnaissance et à mon respect. Si quelque intérêt doit subsister pour de si austères études, dont le ressort profond n'est autre que la recherche de la vérité – car le scepticisme distingué de Pilate n'a rien à voir ici et, pas davantage, une idéologie imposée – je souhaite que d'autres poussent plus loin dans cette voie. Le domaine qu'on exploite, à la mesure de ses forces, importe moins que l'esprit qu'on y apporte.

Qu'on m'excuse, en terminant, de rapporter une expérience personnelle. Il m'est arrivé, voici quelque trente ans, de proposer ce que je crois encore être une très probable correction à un texte néo-testamentaire – petit ouvrage quele Canon a recueilli, comme on recueille un enfant trouvé – et dont la seule valeur est de nous renseigner sur ce que certains pensaient, à un moment et dans des lieux qu'on a peine à préciser. Mais on doit ses soins, même à de si médiocres produits. Et ce texte avait, depuis longtemps, sollicité en vain la perspicacité des critiques (Une correction au texte du N. T., II Pierre, 3, 10; Revue de Théologie et de Philosophie, Lausanne, novembre à décembre 1920). Diels, Harnack, Rendel Harris, Jülicher, Buonaiuti et dix autres ont bien voulu reconnaître à cette correction plus que de la vraisemblance. Adolf Jülicher lui a même fait l'honneur de la citer, sans m'en aviser, dans la septième et dernière édition de son Einleitung in das N. T., à la p. 620. Or, ce faisant, il s'est trompé et m'a fait écrire ce que je n'avais point écrit, et pour cause: ἐκπνερωθήσονται. Au lieu de: ἐκπνερωθήσεται.

Même la lettre moulée ne préserve pas de l'erreur. Manuscrit ou imprimé, erreur ou omission, ce n'est pas la main qui faut, c'est le cerveau.

Je prie qu'on veuille bien ne pas m'imprimer: qu'il faut.